# PROCÈS-VERBAL DES DÉCISIONS extraordinaires DE L'ASSOCIÉ UNIQUE

#### A CLEANING LUXURING SERVICES

SASU au capital de 11 000 € (onze mille euros)

Dont le siège social actuel est au 6 allée Auguste Blanqui ;92000 NANTERRE

Enregistrée au RCS de Nanterre

Mme LEMOFOUET TSANGUE JOËLLE NADÈGE, agissant en qualité de Président et associé unique de la société (SASU) : A CLEANING LUXURING SERVICES, a pris des décisions portant sur le CHANGEMENT d'adresse :

## RAPPEL DE L'ORDRE DU JOUR

### 1. Le transfert du siège Social;

2. La modification corrélative des statuts et les pouvoirs à conférer en vue des Formalités

Résolution n°1 : Le transfert du siège Social et établissement

L'associé unique de la société, décide de procéder au transfert du siège social de la société pour le 43 Rue ANATOLE France; 92370 CHAVILLE à compter du 30/01/2025.

#### Résolution n°2:

En conséquence de la première décision, l'associé unique décide de modifier l'article des statuts de la société relatif au siège social et établissement Principal afin que soit constatée la nouvelle adresse selon la rédaction suivante :

Le siège social et établissement principal son fixé au 43 rue Anatole France ; 92370 Chaville

Fait à Nanterre, le 30/01/2025

SIGNATURE DE L'ASSOCIÉ UNIQUE



